

Image not found or type unknown



Proprietaire a l'etranger comment faire ?

Par **kayazz**, le **27/01/2016** à **18:17**

BonjourrrrrnLa semaine dernière j'ai visité une maison, le soucis :rnC'est le locataire (qui par cette semaine) qui nous a fait visité, c'est un amis a lui qui lui louait. Sauf que la, le propriétaire est dans un autre pays et ne reviens pas tout ce suite.rnLe propriétaire s'en fiche d'avoir un contrat de location, mais moi j'en veux un en cas de problèmerrrrnDonc comment puis je faire ? rnPeut on faire un contrat de location par mail en scannant les signature et en renvoyant? Par la poste y'en n'a pour des semainesrnEst ce que je peux rester sans contrat le temps qu'il rentre et signé des son arriver? rnrnN'ai je pas besoin de ce contrat pour assurer la maison et pour faire le changement d'adresse avec EDF et Veolia? rnrnVoila merci d'avance de vos réponses !